



***NATATION EN EAU LIBRE***

***CHAMPIONNAT DE FRANCE***

***COUPE DE FRANCE ET DE L' OUEST***

***CHAMPIONNAT DE BRETAGNE***

***REDON***

***28 ET 29 AOUT 2010***

# **HORAIRES DES EPREUVES**

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE CLM PAR EQUIPE**

### **CHAMPIONNAT DE BRETAGNE**

#### **COUPE DE FRANCE**

## **Samedi 28 août**

A partir de 14 h 30 : accueil des participants du contre la montre par équipe, et des courses du dimanche 29 août.

**15 h 30 :** REUNION TECHNIQUE SECURITE ET JURY MISE EN PLACE

**16 h 15 :** BREIFING NAGEURS

**16 h 30 :** DEPART PREMIERE EQUIPE

**19 H 00 :** REMISE DES RECOMPENSES

**20 H 00 :** REPAS CHAUD PASTA PARTY ( uniquement sur réservation )

**RAPPEL : CAMPING MUNICIPAL DE REDON GRATUIT POUR  
LES NAGEURS ET ACCOMPAGNATEURS TEL : 02.99.71.08.10**

## **Dimanche 29 août**

**8 H 30 :** accueil des participants, confirmation d'inscriptions, retraits des bonnets ( sur le site) ou la veille

**9 H 30 :** REUNION TECHNIQUE ET PRESENTATION DES COURSES /  
CONSTITUTION DU JURY / MISE EN PLACE DES OFFICIELS ET DE LA  
SECURITE.

**10 H 30 :** DEPART DU 5 KM GARCONS

**10 H 45 :** DEPART DU 5 KM FILLES

**12 H 15 :** REMISE DES RECOMPENSES DU 5 KM

**14 H 30 :** REUNION TECHNIQUE DU 500 M, du 1.5 KM ET DU 3 KM  
MISE EN PLACE DE LA SECURITE

**15 H 00 :** DEPART DU 500 M

**15 H 15 :** DEPART DU 3 KM

**15 H 20 :** DEPART DU 1.5 KM

**16 H 30 :** REMISE DES RECOMPENSES

**17 H 00 :** POT DE L' AMITIE

**29 AOUT 2010**  
**COUPE DE FRANCE**  
**COUPE DE L'OUEST**  
**CHAMPIONNAT DE BRETAGNE EAU LIBRE**

**REGLEMENT**

**Les épreuves figurant au programme de cette étape de coupe de France sont régies par les règlements « FINA » et « FFN »**

**1- Conditions pour concourir :**

1-1 Etre régulièrement licencié auprès de la F.F.N ou d'une fédération affiliée à la FINA. et avoir adressé son engagement et le règlement correspondant dans les délais prévus.

1-2 **le dimanche 29 août** ; 4 épreuves :

1-3 COURSE A : 5 KM : coupe de France et **Coupe de l'OUEST** et championnat de Bretagne

1-4 COURSE B : 3 KM: coupe de France

1-5 COURSE C : 1,5 KM : coupe de France promotion

1-6 Course avenir-poussins : 500 M ( pass-compét : hors coupe de France )

**2- Parcours :**

2-1 : Le parcours est matérialisé par des bouées et les rives de la Vilaine

**3- Réunion préliminaire :**

3-1 : Chaque concurrent doit être impérativement présent à la réunion d'information au lieu et à l'heure indiqué sur le document joint intitulé PROGRAMME.

**4- Départ :**

4-1 : Chaque concurrent reçoit un numéro de dossard Le numéro de dossard est inscrit sur un bonnet fourni par l'organisateur pour certaines épreuves ainsi que sur les épaules, le dos et les mains des nageurs.

4-2 : Le départ est donné les concurrents étant dans l'eau.

4-3 : Le départ sera donné à partir d'une ligne d'eau tendue au dessus de la rivière.

4-4 : Les heures de départ sont fixées dans le document joint intitulés horaires. Le Comité d'organisation, en fonction du déroulement de la journée et d'éventuels évènements impondérables pourra être amené à modifier ces horaires.

**5- Course :**

5-1 : Pendant l'intégralité de l'épreuve les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA «Natation en Eau Libre». Cependant, par dérogation à l'article OW 6.16.1 du règlement FINA, le délai de fin de course est porté de 30 minutes à une heure pour le 5 km, conformément au règlement spécifique de la coupe de France en eau libre 2010. Une heure après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente, les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours seront ramenés à terre et ne seront pas classés. Ce délai pourra être écourté, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du fleuve émanant des autorités compétentes

**6- Sécurité :**

6- 1 : Plusieurs bateaux à moteur évolueront en permanence sur le cours d'eau.

6- 2 : Des kayaks accompagneront les nageurs tout au long du parcours.

6- 3 : Des officiels seront situés sur les embarcations et sur les rives de la Vilaine.

6- 4 : la circulation des bateaux extérieurs à l'organisation sera interdite pendant les compétitions.

**7- Engagements :**

Les engagements sont de 7 € pour le 1.5 km et le 3 km ( règlement au nom du C.N.P.R. )

Les engagements sont de 10 € pour le 5 km ( règlement au nom du C.N.P.R. )

Les engagements sont de 3 € pour le 500 m promotionnel ( règlement au nom du C.N.P.R. )

Les fiches ou bordereaux d'engagement sont à faire parvenir au club organisateur avant le 26 août avec le règlement.

En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

La remise des bonnets et la confirmation des inscriptions se feront la veille à partir de 14 h 30 sur le site et dès 9h 30 le jour de la compétition.

En cas d'inscription sur place, qui devra rester exceptionnelle, le prix de l'engagement sera majoré de 3 € pour toutes les courses du samedi et du dimanche sauf le 500m

## **8- Catégories et récompenses :**

5 km : - 1<sup>er</sup> : 200 € - 2<sup>ème</sup> : 150 € - 3<sup>ème</sup> : 100 € 4<sup>ème</sup> : 75 € 5<sup>ème</sup> : 50 €

**Chaque participant recevra un lot.**

Pour le 5 km : médailles aux 3 premiers TC, juniors/seniors, cadets, minimes, benjamins, au classement scratch et au classement Bretagne..

Pour le 3 km : médailles aux 3 premiers TC, cadets, minimes, benjamins

Pour le 1,5 km : médailles aux 3 premiers TC, cadets, minimes, benjamins .

Pour le 500 m : classement benjamins, avenir, poussins.

Pour les maîtres : les 3 premiers hommes et femmes recevront une médaille sur toutes les courses à l'exception du 500 m dans les deux catégories suivantes :

1) 30 à 50 ans 2) 51 ans et plus.

## **9 - Titres :**

- Le premier nageur et la première nageuse licenciés dans un club breton et participant au 5 km seront déclarés CHAMPION DE BRETAGNE 2009 / 2010 . Les trois nageurs bretons et les trois nageuses bretonnes classées respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> dans le cadre du championnat de Bretagne seront médaillés suivant leur mérite ( or, argent, bronze ) Les 3 premiers et 3 premières des catégories cadets, minimes et benjamins licenciés en Bretagne seront également récompensés.

## **10- ASPECT MEDICAL :**

**10-1 : Chaque nageur étant licencié à la F.F.N. pour la saison 2009/2010 a donc subi un examen médical en conséquence, et ainsi se déclare apte à participer à cette course.**

**10-2 : Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.**

## **11- ANNULATION :**

11-1 en cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

## **12- Droit à l'image :**

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.

## **COUPE DE L' OUEST**

La Coupe de l'Ouest réunit les 3 épreuves de 5 kilomètres des étapes de **Granville, Cesson et Redon.**

Elle concerne les nageurs et nageuses de l'interrégion Nord-Ouest regroupant les licenciés de Bretagne, de Normandie, du Centre et des Pays de la Loire.

Un classement se fera au cumul des points des 3 épreuves selon le barème : Coupe de France

Les podiums toutes catégories selon les modalités prévues au règlement spécifique de cette coupe de l'ouest, à l'issue de la dernière étape de cette coupe : REDON



